



La Faculté des HEC (HEC Lausanne) et l'Ecole de Droit de la Faculté de droit, des sciences criminelles et d'administration publique de l'Université de Lausanne mettent au concours un poste de :

Professeur-e Ordinaire ou Professeur-e Associé-e en politique fiscale à 100%

Entrée en fonction : 1^{er} août 2018

Le cahier des charges comprend divers enseignements ayant trait à la politique fiscale nationale et/ou internationale, au droit fiscal de l'Union européenne ainsi qu'au fédéralisme fiscal. Un intérêt prédominant pour la recherche et l'enseignement ayant trait à la politique fiscale internationale est requis.

Le nouveau professeur sera rattaché au Centre de politique fiscale de l'Université de Lausanne « [Tax Policy Center](#) », sera associé aux différents projets de recherche du Centre et participera à la direction du [Master of Advanced Studies in International Taxation](#) et de l'[Executive Program in Transfer Pricing](#).

Le cahier des charges sera défini d'entente avec la personne engagée en fonction de ses intérêts d'enseignement et de recherche, d'une part et des besoins des Facultés, d'autre part. Il est toutefois prévu que le cahier des charges du nouveau titulaire comprenne tout ou partie des enseignements suivants :

- International fiscal policy / Politique fiscale internationale (niveau master)
- Digitalisation and taxation /Economie numérique et fiscalité (niveau master)
- European tax law and fiscal federalism /Droit fiscal européen et fédéralisme fiscal (niveau master)
- Corporate tax governance and transparency /Gouvernance et transparence fiscale des entreprises (niveau master)
- International taxation / Fiscalité internationale (niveau master)
- Taxation of multinational enterprises and transfer pricing policy /Taxation des entreprises multinationales et politique des prix de transfert (niveau master)
- Taxation of the financial sector / Fiscalité du secteur financier (niveau master)

En outre, le nouveau titulaire sera appelé à donner des enseignements ayant trait aux conventions de double imposition ("tax treaties") et à la politique fiscale des prix de transfert ("transfer pricing policy") dans le Master of Advanced Studies in International Taxation ainsi que le Executive Program in Transfer Pricing

Un doctorat en droit ou en sciences économiques ainsi que des expériences d'enseignement et de recherche sont exigés.

Les postulations se font par le biais de la plateforme suivante : <https://www.hec.unil.ch/candidatures/>

Les personnes intéressées sont priées de déposer leur dossier de candidature [en ligne](#), à l'adresse Internet mentionnée ci-dessus, au plus tard le **12 février 2018 (23h59 heure locale - Suisse)**.

Des informations sur le contenu du poste peuvent être obtenues auprès du Prof. Robert Danon, Professeur Ordinaire en Droit Fiscal à [HEC](#) et à la [FDCA](#), Université de Lausanne, Robert.Danon@unil.ch.

Soucieuse de promouvoir une représentation équitable des femmes et des hommes parmi son personnel, l'Université encourage les candidatures féminines.